

Compte- rendu - Relevé de décision
Commission des Personnels
6 février 2020

Horaire : 15h00-17h15

Lieu : salle de réunion UFR STAPS.

Présences : Philippe Bérard, Fabrice Bigot, Sébastien Feuillet, Annie Gelot, Pierre Lorca, Guillaume Martinent, Karine Monteil, Vincent Pialoux, Virginie Pillat, Bastien Soulé, Bénédicte Vignal, Jean-Christophe Weckerlé.

Excusés : Philippe Connes, Emma Guillet-Descas (procuration à Karine Monteil), Francine Morisse.

	Points de l'ordre du jour	Action/suivi
1	<u>Validation du compte-rendu</u> de la Commission des personnels du 7 novembre 2019	Validé : 12 pour et 1 abstention
2	Composition de la commission des personnels La commission recherche a désigné Emma Guillet-Descas comme représentant à la commission des personnels pour succéder à Philippe Liotard.	
3	Campagne de recrutement second degré <u>Poste 1741-4542 (remplacement A. Dautriche): 50% STAPS + 50% SUAPS</u> 3 dossiers examinés mais aucun candidat retenu pour l'audition orale. --> Les échanges durant la commission de recrutement ont fait ressortir que le profil était très hétérogène avec des attentes des STAPS (DEUST APN) et des attentes du SUAPS (football, tennis) qui n'étaient pas nécessairement compatibles. Les membres du SUAPS indiquaient durant la commission qu'ils avaient la volonté de modifier leur profil pour le rendre compatible avec le profil STAPS centré sur DEUST APN (voile, ski). Ainsi, il ne semble pas nécessaire que le profil soit rediscuté du côté STAPS. --> Avec le contexte des élections, pas de précisions sur la campagne de recrutement pour l'instant. Cela devrait se décanter d'ici à la fin février et ce sera alors possible d'identifier si le profil de poste peut être ajusté entre la première campagne (automne 2019) et la deuxième campagne de recrutement (printemps 2020).	Diffusion à l'ensemble des membres de la com des personnels du profil de poste dès qu'il sera connu pour assurer une diffusion large dans les réseaux. En attendant, il semblerait pertinent de communiquer dès à présent en s'appuyant sur le profil de la campagne d'automne même si le profil risque d'être ajusté du côté du SUAPS (profil joint au compte rendu)

<p><u>Poste 2095-4541 (remplacement J-M Villalard) : 100% STAPS</u> 6 dossiers examinés, 3 candidats retenus pour les auditions orales et 3 candidats classés. Didier Pérez a été classé en 1 et prend le poste. Dans la mesure où il occupait un poste d'enseignant contractuel (PAST), son poste sera libéré au 1^{er} septembre 2020.</p> <p>La candidate classée en 2 (Sandrine Gruau, en poste au centre national de la fonction publique territoriale de Grenoble) a également fait forte impression. Dans la mesure où un poste d'enseignant contractuel (PAST) datant de la vague ORE n'a pas été pourvu, une demande d'ouverture du poste a été faite à la gouvernance. Dans la mesure où il n'y a pas eu de réponses de la gouvernance, cela laisse suggérer que le poste a peut-être été perdu. Mais comme c'est une période d'élection, il est également possible que cela puisse se décanter d'ici à juin. La demande sera donc renouvelée pour un recrutement avant la fin de l'année scolaire (car avec le poste libéré par Didier Pérez en septembre prochain, cela ferait 2 postes d'enseignant contractuels PAST non pourvus, soit une situation fort risquée d'avoir perdu le poste de la vague ORE).</p> <p>--> Dans la mesure où il n'y a aucune certitude sur les postes, il est décidé de ne pas échanger sur des profils de poste et de reporter ces discussions à une annonce officielle de poste.</p>	
<p>Référentiel HRS</p> <p>Le référentiel HRS a été discuté pour l'année 2019-2020. --> à remettre à l'ordre du jour de la com des personnels du 14 mai lorsque la dotation sera connue.</p> <p>De plus, l'ensemble de ces échanges a abouti à discuter de manière plus précise de 2 problématiques qui semblent prégnantes pour les membres de la commission des personnels : (a) la question du cumul des mandats ; (b) la question de la durée de la mission dans le temps ? En effet, au-delà de l'attribution des HRS (et du COM RL), il est essentiel de garder à l'esprit que ces responsabilités renvoient à du temps de travail qui vient se rajouter aux missions statutaires d'enseignement et de recherche (sachant qu'une heure HRS ou COM RL est évalué à 4 heures de travail effectif). Se pose ainsi la question de la possibilité de cumuler plusieurs fonctions. Mais c'est également à contre-balancer avec le peu de volontaires qui se manifestent pour assumer ces missions. Se pose également le caractère tenable d'assumer des missions de responsabilité qui peuvent s'avérer usantes sur le moyen et long terme. Ainsi, aussi bien pour le bien-être de la personne qui prend en charge une responsabilité que pour la dynamique</p>	<p>La commission des personnels demande que la motion suivante soit discutée en conseil d'UFR du 25 février 2020 pour inscription dans le règlement intérieur de l'UFR STAPS : « Une responsabilité doit être assumé 1 mandat de 5 ans renouvelable une fois comprenant 1 an de tuilage ».</p>

	<p>et l'énergie qui est nécessaire pour assumer avec efficacité les missions de responsabilités, il semblerait pertinent qu'un turnover plus important sur les responsabilités puisse s'instaurer. C'est pourquoi la commission des personnels fait remonter une motion pour le conseil d'UFR du 25 février 2020 (voir dans la colonne de droite pour la précision de la motion).</p>	
4	<p>Positionnement de la com des personnels sur le groupe d'enseignants et enseignants-chercheurs s'étant formé sur la thématique des conditions de travail</p> <p>La com des personnels soutien la création d'un groupe ad-hoc qui serait validé par le conseil d'Unité (et comprenant des membres du groupe de travail et des membres du bureau) pour travailler sur les conditions de travail des enseignants et enseignants-chercheurs.</p>	

Prochaine réunion de la commission des personnels prévue le 14 mai de 13h à 15h en salle de réunion UFR STAPS.